

PAYS DES PAILLONS

La Région investit 1,7 M€ avec l'intercommunalité

La signature entre le président de la Région Christian Estrosi et Edmond Mari permettra dans les trois ans la mise en œuvre de 6,8 M€ de réalisations communautaires

Une aubaine à plus d'un titre pour le Pays des Paillons. La signature du Contrat régional d'équilibre territorial (Cret), entre la Région et la Communauté de communes est la marque d'une nouvelle volonté politique d'aménagement du territoire. « Depuis trois ans et la fin du précédent contrat, votre territoire ne bénéficiait plus d'aucune perspective de développement partagé avec la Région », pointe le président Christian Estrosi. « Nous avons l'objectif d'un développement harmonieux et d'une réelle équité territoriale en opérant un équilibre profitable à chacun. » Ces contrats sont signés habituellement en partenariat avec des agglomérations ou des métropoles. C'est une exception pour la CCPP. « Ce



La signature du contrat régional d'équilibre territorial va permettre à la communauté de communes du pays des Paillons d'engager 6 projets structurants dans les 3 ans à venir. (Photo J.-P. B.)

Cret est le seul de la région signé avec une communauté de communes et appuyé sur ce choix par les élus régionaux », martèle le président de la Région. « Je vois ce que vous faites à la CCPP. On reste à une taille humaine pour des solutions vraiment

concrètes. La diversité que vous représentez m'impose un devoir que je fais avec mon cœur. »

Quatre priorités soutenues

Le contrat signé entre Christian Estrosi, président de la

région Paca et Edmond Mari, président de la CCPP (1), va permettre la mise en œuvre de projets structurants (voir ci-dessous), réalisables dans les trois ans à venir pour un montant global de 6,8 millions d'euros dont 1,7 million de la Région. Avec la possibilité de revoir ce montant à la hausse dans dix-huit mois « selon l'état des crédits constatés afin de soutenir les territoires qui le méritent ».

De 2017 à 2019, ce sont « six opérations importantes qui seront réalisées autour des quatre pôles de vie du territoire pour permettre aux habitants de disposer de nouveaux services et infrastruc-

tures publics ». Quatre priorités sont ainsi ciblées : le développement économique et l'emploi. L'aménagement et l'équipement du territoire. L'accompagnement de la transition énergétique. La promotion des transports en commun et l'intermodalité.

Le président Edmond Mari souligne : « Un outil remarquable pour notre aménagement. On répond à des besoins d'aujourd'hui. Ce sont des éléments forts pour des projets structurants que l'on s'engage à réaliser. »

J.-P. BELLOMIA

1. En présence du vice-président Philippe Tabarot et du conseiller régional Pierre-Paul Léonelli et les maires de la Communauté de communes du Pays des Paillons.

Repères

■ Les projets phare du contrat

- Implantation de panneaux signalétiques à l'entrée des zones d'activité pour 60 000 € dont 18 000 € de la Région.
- Construction d'un accueil petite enfance à Contes pour 1,8 M € dont 200 000 € de la Région.
- Complexe culturel de loisirs, salle de spectacle de L'Escarène pour 2,6 M € dont

780 000 € de la Région.

- Salle de loisirs de La Grave-de-Peille pour 1,1 M € dont 330 000 € de la Région.
- Pôle d'échange multimodal de la gare de L'Escarène pour 350 000 € dont 250 000 € de la Région.
- Construction d'un parc à voitures à Contes, quartier du Riou pour 900 000 € dont 20 000 € de la Région.